

## L'art de pitcher ou 3 minutes pour marquer les esprits

### Objectifs :

Etre capable de préparer, construire et présenter un pitch de manière percutante

### Public concerné :

Prérequis : Aucun prérequis

### Intervenant(s) :

2 à 3 ans d'expérience minimum dans le domaine  
Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

### Moyens pédagogiques et techniques :

Méthode interactive  
Exercices d'application

**Durée de la formation :** 14 heures.

**Nombre de participants maximum :** 12 stagiaires.

### Programme :

#### 1. S'imprégner de l'art de pitcher

- Identifier les situations rendant pertinentes le recours aux pitchs.
- Découvrir les atouts du pitch.
- Les 7 étapes pour un pitch réussi : les besoins, le désir, l'adversaire, le plan, la confrontation, la révélation personnelle, le nouvel équilibre.

#### 2. Se préparer à écrire son pitch

- Identifier les messages clés à faire passer.
- Construire un schéma narratif de la présentation ou Storytelling.
- Choisir les différents personnages à incarner (héros, opposants...).
- Travail de groupe pour trouver des idées à partir d'un brainstorming.

#### 3. Bâtir son pitch

- Utiliser les techniques de l'écriture théâtrale pour une communication minutée.
- Trouver une accroche percutante.
- Soigner la rédaction pour obtenir l'effet recherché en marquant les esprits.
- Ecrire son pitch.

#### 4. Répéter et présenter son pitch

- S'exprimer comme un comédien/un acteur en utilisant les techniques du théâtre.
- Se mettre en scène pour synchroniser la gestuelle, les expressions avec la parole.

- Savoir utiliser les silences pour marquer les esprits.
- Synthétiser les messages clés pour marquer l'esprit et la mémoire de vos interlocuteurs.
- Présenter son pitch.

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction

**Sanction visée :** Attestation de fin de formation

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

**Modalités et délai d'accès**

Inscription possible 48h avant le début de la formation

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :**

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée  
Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

**Taux de satisfaction de la formation :** Nouveauté 2nd semestre 2025

**Conditions tarifaires :** nous consulter